

**COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE
OMBRÈRES PHOTOVOLTAÏQUES
PARKING ÎLE PIOT- AVIGNON**

ANALYSE ET PROJET PAYSAGER

Janvier 2017



SOMMAIRE :

PARTIE 1 : ANALYSE

I.1 ANALYSE - SITUATION ET UNITÉS PAYSAGÈRES PROCHES.....	Page2
I.1.1 AU BORD DU RHÔNE À LA CROISÉE DE TROIS DÉPARTEMENTS	
I.1.2 LES UNITÉS PAYSAGÈRES DU VAUCLUSE	
I.1.4 LES SOUS UNITES PAYSAGÈRES DU GARD	
I.2 ANALYSE - TOPOGRAPHIE / HYDROGRAPHIE.....	Page 3
I.2.1 UNE ALTERNANCE DE COTEAUX ET DE PLAINES OUVERTES	
I.2.2 LA GÉOLOGIE RETRANSCRITE DANS L'HABITAT ET L'OCCUPATION DES SOLS	
I.2.3 LA PUISSANCE DU FLEUVE AUJOURD'HUI DOMESTIQUÉ	
I.3 ANALYSE - COMPOSANTES URBAINES.....	Page 4
I.3.1 LA PRESSION URBAINE AUTOUR DU RHONE	
I.3.2 UN PATRIMOINE BÂTI EXCEPTIONNEL	
I.4 ANALYSE - COMPOSANTES AGRICOLES.....	Page 5
I.4.1 LES PARCELLES GÉOMÉTRIQUES DE LA VALLÉE DU RHÔNE - PAYSAGES DU VENT	
I.4.2 LA VIGNE, CRÉATRICE DE PAYSAGES IDENTITAIRES	
I.5 ANALYSE - COMPOSANTES NATURELLES.....	Page 6
I.7.1 UNE VÉGÉTATION SOULIGNANT LES RELIEFS ET LES MÉANDRES DU RHÔNE	
I.7.2 LES LINÉAIRES GÉOMÉTRIQUES DES HAIES ET DES ALIGNEMENTS	
I.6 ANALYSE - LES VALEURS PAYSAGÈRES NATURELLES.....	Page 7
I.7 ANALYSE - LES VALEURS PAYSAGÈRES URBAINES.....	Page 8
I.8 ANALYSE - LES ENJEUX PAYSAGERS DU SITE.....	Page 9

PARTIE 2 : LE PROJET

II.1 PROJET - D'UN ESPACE DÉLAISSÉ À UN PROJET NOVATEUR ET PAYSAGER.....	Page 11
II.1.1 ÉVOLUTION DU PROJET	
II.1.2 PLAN DU PROJET	
II.2 PROJET - INSPIRÉ DE LA GÉOMÉTRIE DES PARCELLES AGRICOLES.....	Page 13
II.3 PROJET - TOURNÉ VERS LE RHÔNE.....	Page 14
II.4 PROJET - LE CHOIX D'ESSENCES ET DE MATÉRIAUX LOCAUX.....	Page 15
II.5 PHOTOMONTAGES.....	Page 16
II.5.1 DEPUIS LE PONT DE L'EUROPE	
II.5.2 DEPUIS LE PONT EDOUARD DALADIER	
II.5.2 DEPUIS LA TOUR PHILIPPE LE BEL	
II.5.2 DEPUIS LE PALAIS DES PAPES	

➤ PARTIE I : ANALYSE



I.1 ANALYSE - SITUATION ET UNITÉS PAYSAGÈRES PROCHES

I.1.1 AU BORD DU RHÔNE À LA CROISÉE DE TROIS DÉPARTEMENTS

Le site du projet est localisé sur la commune d'Avignon, à l'extrémité Sud Est du département du Vaucluse en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Bordant le Rhône, il est également limitrophe avec le département du Gard et se situe à moins de 5 km des Bouches du Rhône.

L'île Piot, sur laquelle s'implantera les ombrières, fait face à Villeneuve lez Avignon entre deux bras du Rhône. Actuellement, les terrains se composent d'un **large parking peu valorisé** et d'**espaces en friche créant une impression de délaissé** entre deux zones urbaines fortement touristiques. Ils sont cadrés par deux bras du fleuve à l'Est et à l'Ouest ainsi que deux ponts routiers au Nord et au Sud.

I.1.2 LES UNITÉS PAYSAGÈRES DU VAUCLUSE

- Le projet appartient à l'*unité paysagère du couloir Rhodanien (v10)* : Axe de communication historique bordé de collines calcaires, le Rhône offre un **paysage marqué par une forte empreinte humaine** : infrastructures rectilignes (autoroutes, TGV, réseaux électriques), parcelles agricoles géométriques, fleuve canalisé, urbanisation omniprésente qui tend à se diffuser...

D'autres unités s'étendent à proximité du projet :

- *v16, La vallée de la Durance* : Dans sa confluence avec le Rhône, la rivière crée un large lit, couloir de passage et support de cultures céréalières ou fruitières compartimentées par des haies brise vent.

I.1.3 LES UNITÉS PAYSAGÈRES DES BOUCHES DU RHÔNE

- *b23, Basse Durance, la plaine du Comtat* : la vallée de la Durance s'ouvre sur une large plaine totalement humanisée via une trame régulière de haies de cyprès qui protègent les cultures maraîchères et les vergers tout en cloisonnant l'espace. Évitant les crues, les villages se sont installés à l'écart sur les hauteurs.

- *b24, Le massif de la Montagnette* : massif calcaire se dressant comme une île surplombant le Rhône. Il présente un paysage sec de rochers, garrigues, pinèdes, champs d'oliviers et d'amandiers déstructurés par un relief tourmenté.

I.1.4 LES SOUS UNITES PAYSAGERES DU GARD

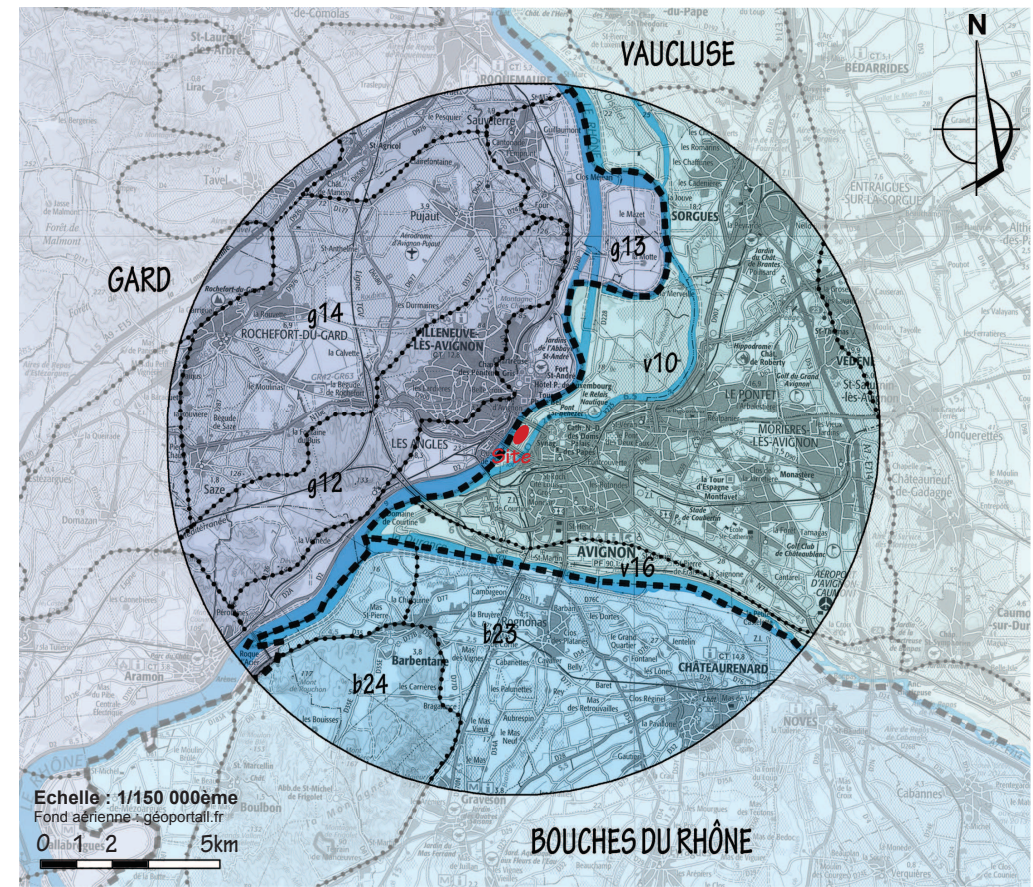
- *g12, Le plateau des Angles et de Villeneuve-lès-Avignon* : il se compose d'un massif calcaire qui s'allonge sur une quinzaine de kilomètres et forme un balcon spectaculaire sur le Rhône. Au cœur d'une topographie complexe, le développement rapide de l'urbanisation liée à Avignon fragilise les rares espaces agricoles qui parsèment encore les garrigues.

- *g13, Les rives du Rhône* : étroite bande de terre qui s'étire le long du Rhône au pied de Villeneuve les Avignon, cette unité dessine une plaine alluviale soignée **ponctuée de haies brise-vents** et de villages qui s'accrochent à flanc de coteaux. Liée au Rhône, cette unité paysagère liée au fleuve est **fortement marquée par les infrastructures**, en particulier pour les voies de communication, à l'image du spectaculaire viaduc TGV qui arrive sur la cité des papes.

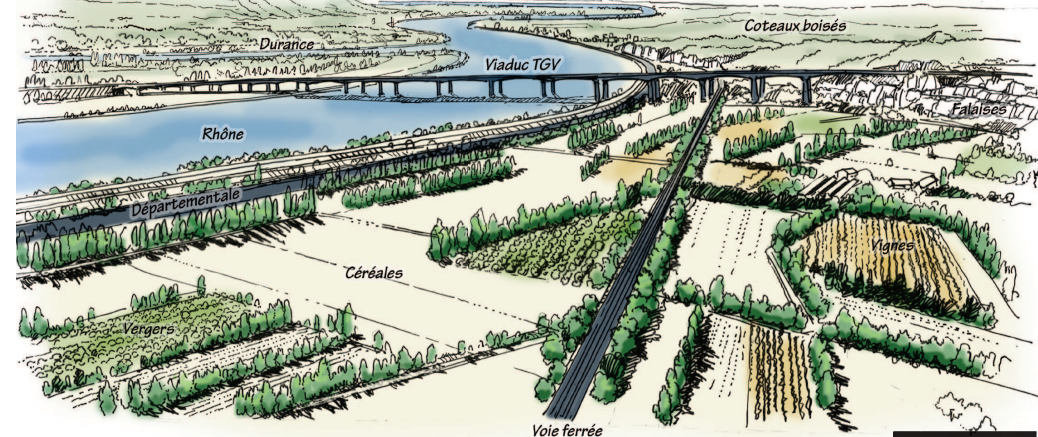
b 24 : Le massif de la Montagnette s'élève en surplomb de la vallée du Rhône



g 13 : Le village des Angles s'accroche à flanc de coteaux sur les rives du Rhône



v 10 et g 13 : au sein du couloir Rhodanien, l'empreinte humaine sur le paysage est forte que ce soit par la rigidité des parcelles agricoles, la rectitude des berges du fleuve ou l'omniprésence des infrastructures



1.2 ANALYSE - TOPOGRAPHIE / HYDROGRAPHIE

1.2.1 UNE ALTERNANCE DE COTEAUX ET DE PLAINES OUVERTES

D'une rive à l'autre, la **vallée du Rhône** présente une alternance de plaines plus ou moins larges selon l'implantation des collines ou des coteaux qui la bordent. Ainsi, à la faveur d'affluents qui débouchent dans le fleuve, le couloir Rhodanien s'élargit et forme une vaste plaine agricole à l'image de la confluence de la Durance. Sur d'autres secteurs, il se réduit quasiment au seul lit du fleuve comme c'est le cas à hauteur de Barbentane où le massif de la Montagnette tombe directement dans la vallée.

Dans ce paysage relativement plat, les reliefs bordant le cours d'eau sont largement convoités par l'homme depuis l'époque romaine. Espaces stratégiques, ils forment des repères marquants dans le grand paysage : butte de Châteauneuf du Pape, coteaux de Ville-neuve lez Avignon...

À l'Ouest d'Avignon, les paysages de la vallée se complexifient au contact du massif des Garrigues qui s'imbrique de manière chaotique sur le sillon rhodanien. Cette rencontre brusque forme des plissements successifs à l'image du massif des Angles s'arrêtant net, en surplomb du fleuve et de la zone du projet. À l'arrière de ces coteaux, la plaine de Pujaut forme un bassin en creux, incisé dans les reliefs calcaires qui la dominent de toute part. Elle résulte d'un ancien étang asséché et drainé par les moines au moyen âge. À l'Est, la confluence avec la Durance et les méandres du Rhône ont créé une large plaine seulement ponctuée de petites émergences comme la butte de Châteauneuf.

1.2.2 LA GÉOLOGIE RETRANSCRITE DANS L'HABITAT ET L'OCCUPATION DES SOLS

La géologie du secteur est partagée entre les dépôts d'alluvions fluviales dans la plaine du Rhône et le calcaire composant les reliefs. La nature des sols est particulièrement visible dans les paysages cultivés et en particulier au pied des vignes. Aux abords du Rhône et sur l'ancien lit du fleuve, les galets ocre ou orangés tapissent entièrement les sols, favorisant l'implantation de la viticulture qui préfère un substrat drainant. À proximité du massif des Garrigues, des cailloux, issus de la fraction des calcaires, sont d'une blancheur immaculée et font ressortir les ceps de vignes noirs. Plus loin, du côté d'Aramon, les loëss qui recouvrent les anciens dépôts du Rhône, donnent au sol une teinte jaune/beige très originale.

Quand elle n'est pas visible directement, la géologie peut se déduire de l'occupation des sols. Si la vigne préfère les sols drainants de cailloux ou de galets, à l'inverse, les vergers et les céréales vont profiter de l'humidité des terrains dans les vallées. Sur les reliefs, là où le calcaire n'est pas encore dégradé, la végétation de Garrigues réussira à s'établir malgré la pauvreté des sols. Enfin, la pierre locale se retrouve largement sur les habitations et des monuments en particulier dans les centres anciens où elle éclaire les façades par ses nuances beige clair.

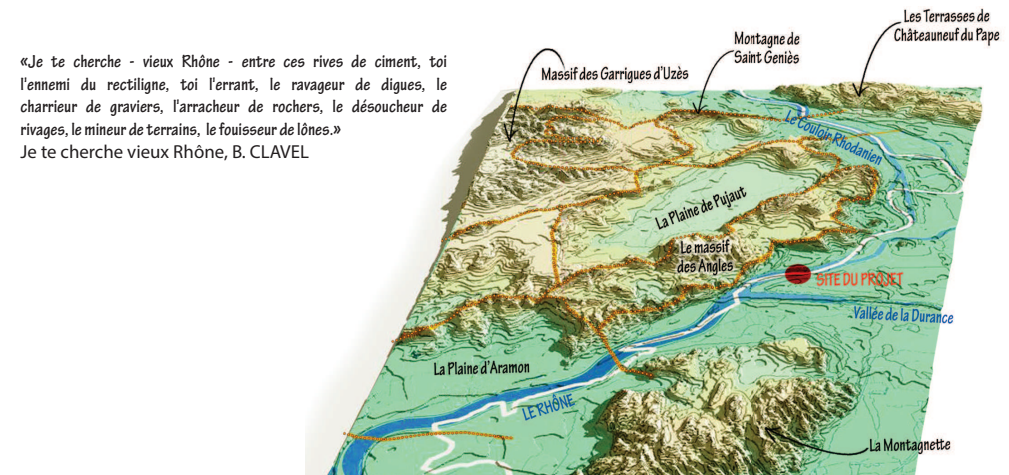
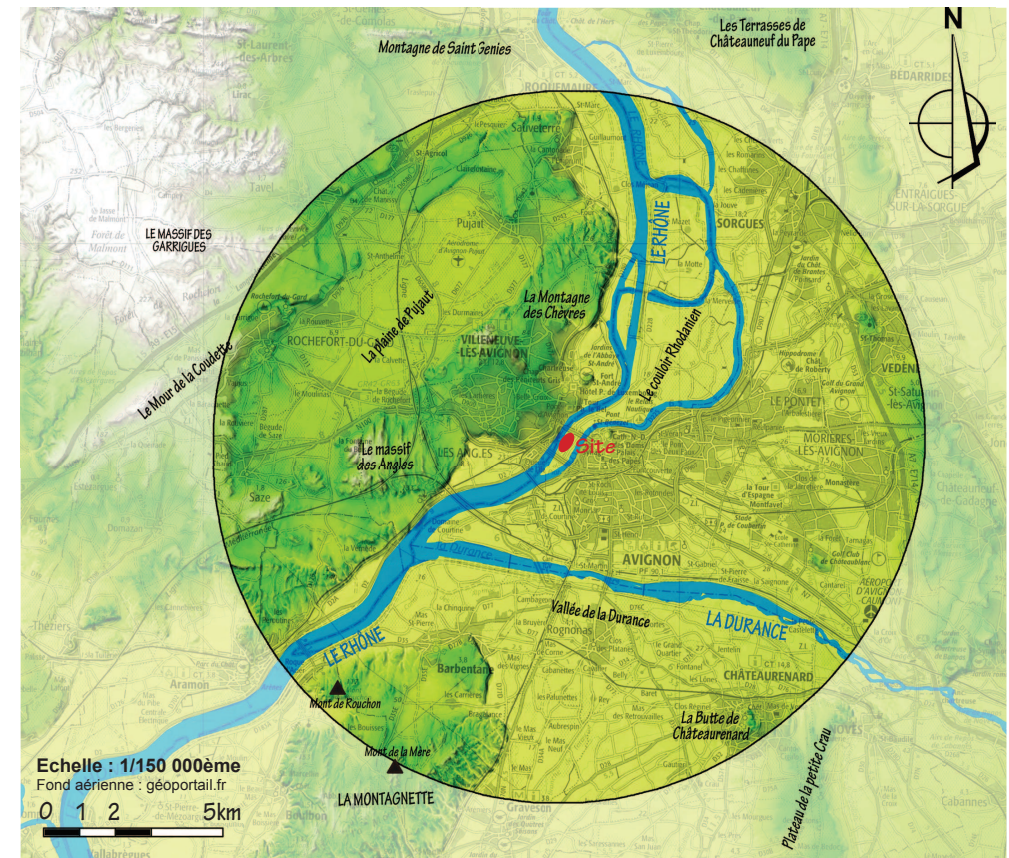
1.2.3 LA PUISSANCE DU FLEUVE AUJOURD'HUI DOMESTIQUÉ

À proximité du projet, le réseau hydrographique est dominé par le Rhône où se déverse la Durance. Le fleuve établit une ligne structurelle forte, tant sur le plan géologique qu'humain. Sa nonchalance s'oppose à sa puissance qui, au fil des siècles, a creusé dans les reliefs une voie de communication majeure. Pourtant, il ne reste que peu de traces de sa nature sauvage. Le Rhône autrefois puissant et redouté est aujourd'hui corseté par des aménagements titanesques dominés par les barrages électriques. Seules quelques îles et de rares bosquets d'arbres formant une maigre ripisylve témoignent encore des multiples bras qui le composaient autrefois. De nos jours, le Rhône propose un paysage moderne généralement architecturé dont certains ouvrages sont désormais protégés au titre de sites ou de monuments historiques. Quelques ponts traduisent encore la puissance des eaux, à l'image de l'impressionnant viaduc TGV.

Dans cette région souvent aride, les vallées se démarquent par des cultures spécifiques qui profitent de la richesse et de l'humidité des sols. Les paysages frais, verdoyants parfois ombragés des rivières et des plaines agricoles contrastent avec la sécheresse des vignes ou des Garrigues. Enfin, en été, les ambiances d'eau attirent fortement touristes comme habitants et sont le support d'activités : canoë- kayak, baignades...

Critères favorables pour le projet :

- Reliefs à l'Ouest et au Nord du site qui bloquent les vues lointaines en direction du projet
- À l'Est, la plénitude de la confluence associée à des écrans bâtis ou de végétation ne permet pas de percées visuelles
- Implantation des ombrières sur un terrain plat en contrebas des environs et peu visible dans le grand paysage
- Projet installé entre deux bras du Rhône dont il peut rappeler la teinte



I.3 ANALYSE - COMPOSANTES URBAINES

Le site du projet est centré par rapport à 2 pôles d'urbanisation majeurs qui se font face de part et d'autre du Rhône : à l'Est Avignon et à l'Ouest Villeneuve les Avignon.

I.3.1 LA PRESSION URBAINE AUTOUR DU RHONE

Bien avant le rail et la route, le Rhône fut le premier vecteur des échanges humains. Axe fluvial historique, la vallée concentre les flux de marchandises et de voyageurs depuis l'époque romaine. Avec les progrès technologiques, ce trafic va bouleverser le paysage traditionnel : aménagements hydrauliques, voies routières... Aujourd'hui, cela se traduit par un nombre important d'infrastructures marquantes, longeant le fleuve ainsi que la Durance : TGV, autoroutes A7 et A9, nationales et départementales...

Suivant ces axes, quelques sites bâtis se sont implantés directement sur les berges, à l'image d'Avignon inscrite dans un coude du Rhône. Mais le plus souvent, ils se sont initialement installés sur les hauteurs, à la faveur des buttes ou des sites rocheux, échappant ainsi aux crues dévastatrices du fleuve : Châteauneuf du pape, Villeneuve les Avignon, Barbentane, Châteaurenard...

Aujourd'hui, autour de ces noyaux historiques, les pôles d'habitation tendent à s'étaler dans les vallées et sur les coteaux, grignotant peu à peu les paysages agricoles. C'est particulièrement marquant à l'Est d'Avignon ou de Villeneuve les Avignon avec l'urbanisation des Angles.

Par ailleurs, l'axe Rhodanien est fortement impacté par les implantations industrielles profitant des infrastructures du fleuve : centrale thermique d'Aramon, usine d'électro-métallurgie de l'Ardoise, centrale de Marcoule...

I.3.2 UN PATRIMOINE BÂTI EXCEPTIONNEL

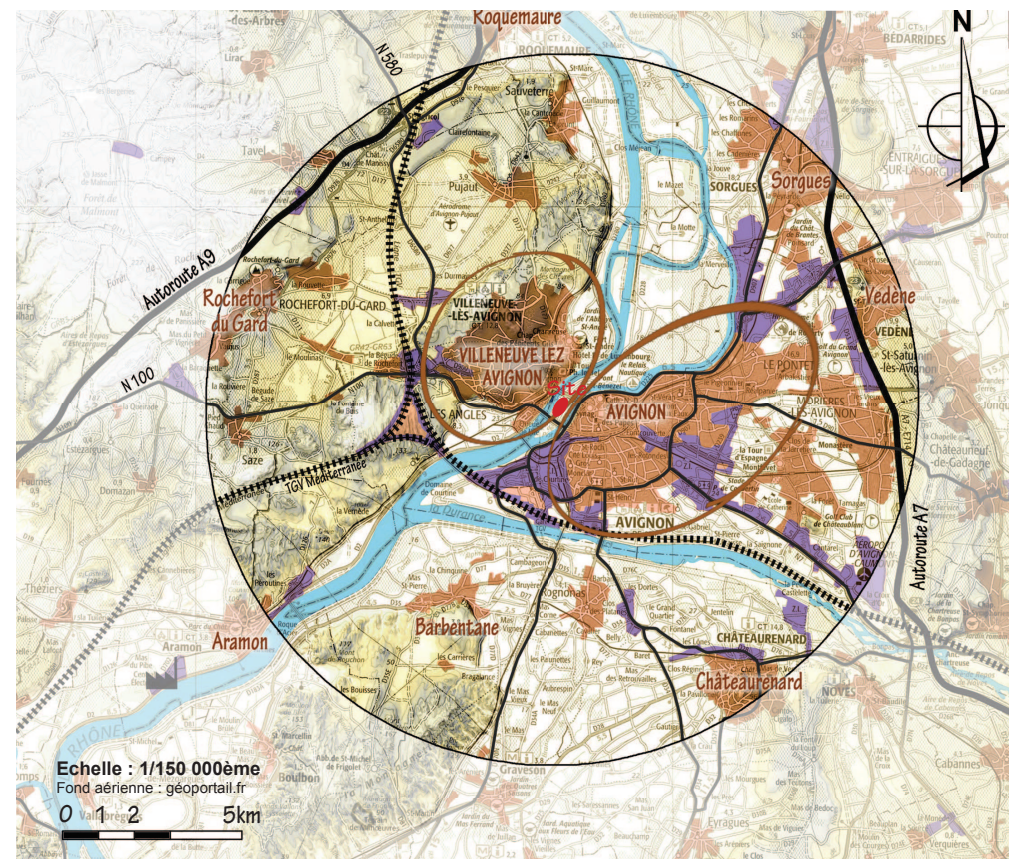
En général, l'urbanisation du secteur est marquée par une emprise humaine très ancienne, liée à l'influence de l'axe Rhodanien et de la viticulture, qui ont légué un patrimoine bâti exceptionnel. La plus grande concentration patrimoniale se retrouve dans le centre historique d'Avignon avec 160 monuments inscrits ou classés dont le Palais des Papes, le pont d'Avignon, les remparts...

Victor Hugo décrivait la cité dans ce sens : "Quand on approche de la ville, la figure grecque et antique de la vieille Avignon se modifie (...) Les clochers se multiplient ; les aiguilles gothiques percent ce magnifique entassement d'architraves ; le château des papes devient pour le regard une sorte de cathédrale romane gigantesque, qui a sept ou huit tours énormes pour façade et une montagne pour abside. (...) Tout cela, c'est de la grandeur ajoutée à de la grandeur (...) c'est Rome surgissant dans Athènes." (Victor Hugo, Choses vues, 25 septembre 1839). La richesse de ce centre-ville est reconnue au patrimoine mondial de l'humanité via une inscription par l'UNESCO en 1995. Le site sur lequel s'implante le projet, est compris dans la zone tampon du bien UNESCO.

De l'autre côté du Rhône, Villeneuve les Avignon est également bien loti avec plus de 25 monuments, y compris le Fort Saint André ou la tour Philippe le Bel... Les autres villages environnants possèdent également des centres anciens remarquables et généralement bien préservés. Ils s'établissent souvent autour d'un château ou d'une grande propriété issue de l'exploitation viticole (Barbentane, Saze, Châteaurenard, Sorgues...)

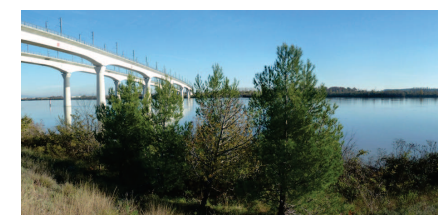
Critères favorables pour le projet :

- Projet en dehors des zones urbaines et à l'écart des monuments historiques
- Dans un secteur empreint de modernité et largement impacté par les infrastructures : les lignes tendues de l'autoroute et du TGV qui s'élève parfois du sol à l'image du viaduc marquent fortement les paysages environnants.



LEGENDE :

- Pôles urbains principaux
- Habitat
- Activités / Industrie
- Industries marquantes
- Routes / Autoroutes
- ⋯ Lignes TGV



La vallée du Rhône, empreinte de modernité, est marquée par les industries et les infrastructures.



De part et d'autre du Rhône, Avignon et Villeneuve lès Avignon rivalisent d'intérêt par un patrimoine bâti remarquable attirant un grand nombre de touristes tout au long de l'année.

I.4 ANALYSE - COMPOSANTES AGRICOLES

I.4.1 LES PARCELLES GÉOMÉTRIQUES DE LA VALLÉE DU RHÔNE - PAYSAGES DU VENT

Les plaines cultivées de la vallée du Rhône et de la Durance présentent une mosaïque de parcelles géométriques alternant cultures céréalières, vergers, vignes, serres et maraîchage dans un maillage serré. Le paysage y est quadrillé par les hautes haies de cyprès ou de peupliers qui referment les vues en accentuant les perspectives courtes.

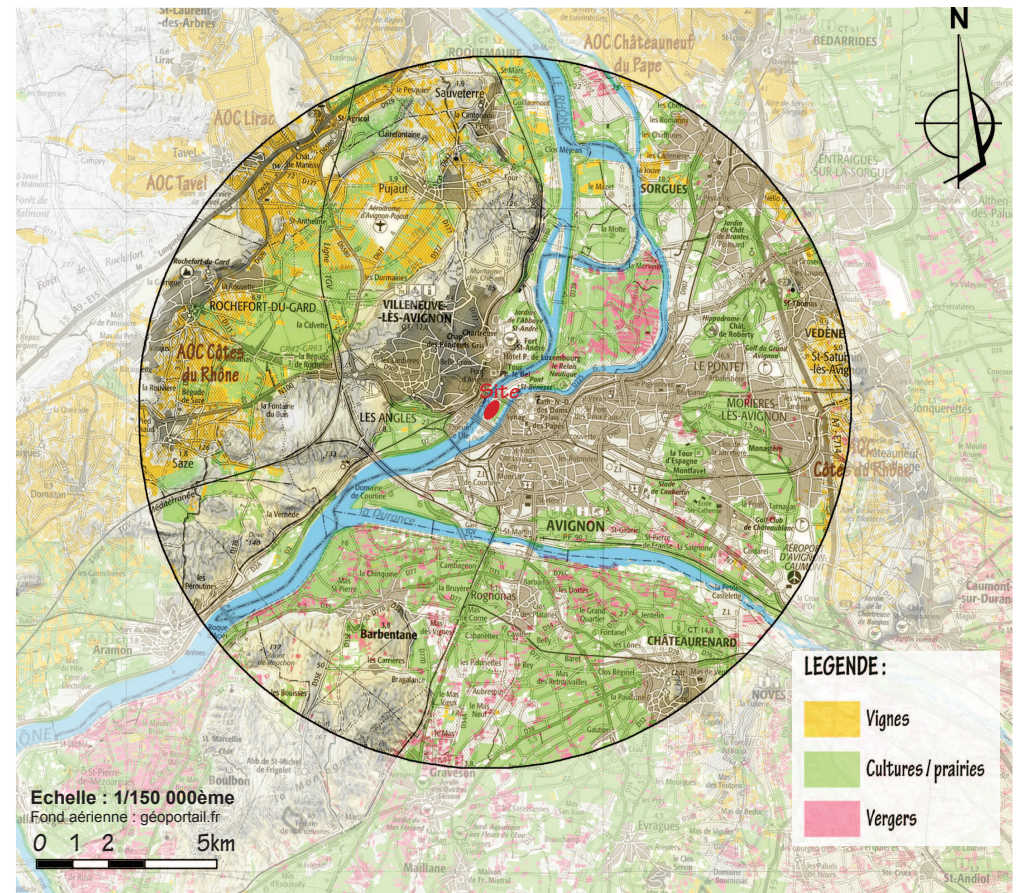
Cette particularité est liée aux conditions météorologiques. Le Mistral, vent du Nord, qui s'engouffre entre les Alpes et les Cévennes, descend la vallée du Rhône jusqu'à la mer en balayant les terres plus de 128 jours par an. Ainsi, il imprime sa trace dans le paysage agricole, par un singulier bocage de haies brises vents généralement perpendiculaires à sa direction. Les terrains agricoles autour du projet sont modelés par ce réseau serré qui ferme les horizons en occultant les repères lointains.

Aujourd'hui typiques des paysages Vaucluse, ces pratiques culturales sont en fait relativement récentes puisqu'elles se sont principalement développées à partir des années 1830, avec la révolution agricole, l'irrigation et l'arrivée de la voie de chemin de fer.

I.4.2 LA VIGNE CRÉATRICE DE PAYSAGES IDENTITAIRES

Sur les coteaux périphériques, la vigne occupe l'espace profitant de l'axe de transport et des multitudes de terroirs que peut offrir le fleuve. Les pentes viticoles, largement ouvertes sur le Rhône génèrent des paysages de grande qualité. Ces cultures sont valorisées par des appellations AOC : Côtes du Rhône méridionales, Tavel, Lirac, Châteauneuf du Pape...

Conduite en gobelet, palissée ou sur échelas, la viticulture crée des motifs géométriques originaux au sein des espaces agricoles. Les sols, composés d'éclats de calcaire, de galets roulés ou enherbés renforcent l'impression de diversité, au même titre que l'omniprésence du végétal, dont la palette de vert persiste souvent en toute saison : chênes verts, cyprès... Qu'il soit isolé, en haie ou en bosquet, l'arbre renforce la structure des vignobles en soulignant la géométrie du parcellaire. Cependant, ces paysages viticoles remarquables sont aujourd'hui fragilisés par la pression de l'urbanisation et des infrastructures.



Vergers céréales, vignes ... protégés de haies brise-vent dessinent une mosaïque agricole soignée et diversifiée.



Dans la vallée du Rhône, la rectitude des ranges de cultures est soulignée par le bocage serré des haies.



Critères favorables pour le projet :

- Projet hors des secteurs agricoles et viticoles identitaires
- Les haies brise-vent de la plaine bloquent les potentielles ouvertures visuelles
- Secteur bordé à l'Ouest de parcelles bocagères bloquant les vues sur le projet
- L'île de la Barthelasse est composée d'une mosaïque de bocages serrés alternant céréales, vignes et vergers dont la linéarité des rangs peut se retrouver dans la géométrie des ombrières

I.5 ANALYSE - COMPOSANTES NATURELLES

I.7.1 UNE VÉGÉTATION SOULIGNANT LES RELIEFS ET LES MÉANDRES DU RHÔNE

Majoritairement humanisé via l'agriculture ou l'urbanisation, le couloir Rhôdanien laisse peu de place aux forêts ; ainsi le milieu naturel apparait marginal. Les boisements se cantonnent généralement aux reliefs les plus accidentés, flots de verdure dans ces paysages de cultures à l'image de la Montagnette ou du massif des Angles. La couverture boisée accentue les effets de limite et de topographie en contrastant les plaines et les coteaux.

Sur les plateaux, les sols calcaires filtrants, associés au climat sec d'influence provençale, ont créé des zones arides propices à la végétation de type garrigue. Souvent composée de chênes verts ou de pins, elle est parfois dégradée et prend alors l'aspect de broussailles ou de landes dominées par les chênes kermès qui, accompagnés de cistes, lavandes et romarin, forment des fourrés bas difficilement pénétrables. Même si elle n'a plus rien à voir avec la forêt méditerranéenne originelle qui se composait de chênes verts, pistachiers, filaires argousiers..., la Garrigue bénéficie encore d'une image de nature «sauvage» par opposition aux zones agricoles et urbaines où l'emprise humaine est forte. Depuis peu, des zones entières sont plantées de résineux en rangs serrés tel que le cèdre ou le pin noir. A l'inverse des forêts spontanées, elles assombrissent et uniformisent le paysage, créant des ambiances en totale contradiction avec la garrigue méditerranéenne.

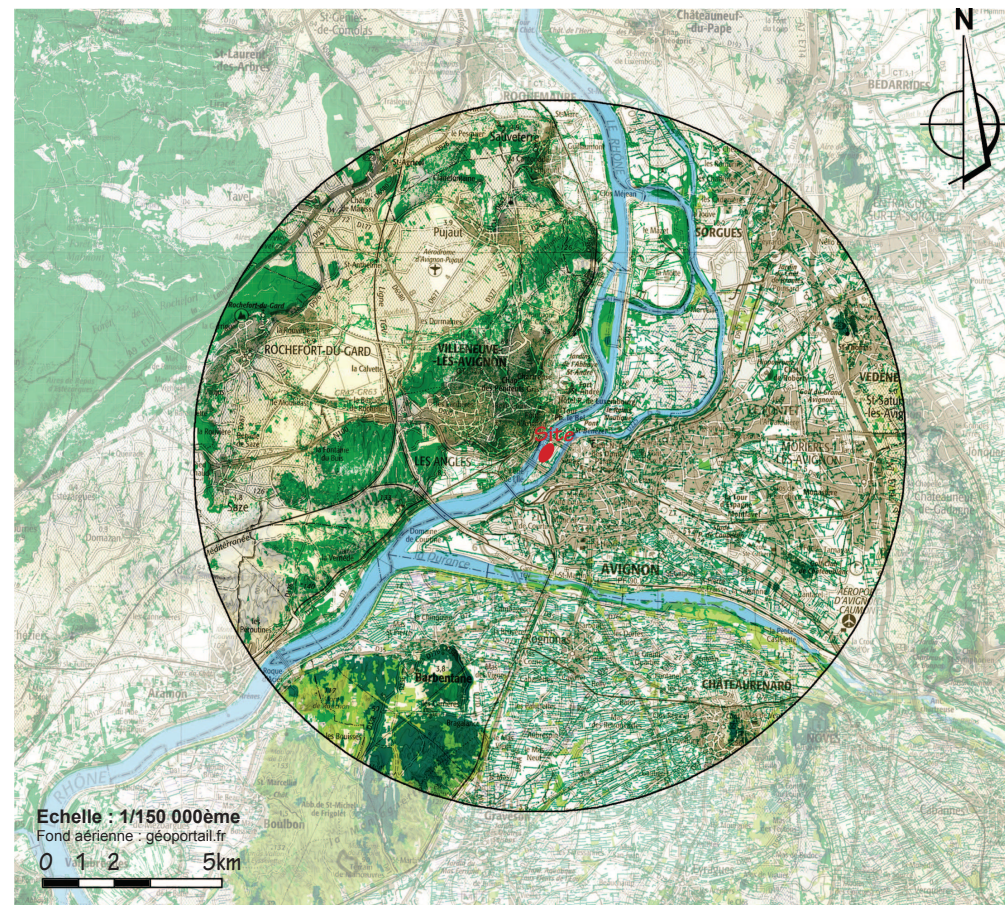
Les rares lambeaux forestiers parsemant les rives du Rhône ne sont généralement pas des vestiges mais plutôt des tentatives de réimplantation de ripisylve. Sur la Durance, les larges plans de galets et de limons contrastent avec les franges boisées d'une ripisylve discontinue de saules, peupliers noirs, aulnes, chênes blancs, ormes et érables.

I.7.2 LES LINÉAIRES GÉOMÉTRIQUES DES HAIES ET DES ALIGNEMENTS

Dans les plaines, la végétation est dominée par le réseau géométrique de haies denses qui cadrent les parcelles agricoles. Ce bocage complexe combine plusieurs types de haies :

- les haies vives monospécifiques ; autrefois composées uniquement de cyprès de Provence (*Cupressus sempervirens*), elles évoluent aujourd'hui, du fait de la maladie, vers d'autres essences comme le cyprès de Leyland, le cyprès bleu ou le peuplier lui-même également menacé depuis peu ;
- les haies vives composites se retrouvent en particulier autour de Sorgues. Elles s'implantent généralement à la perpendiculaire des directions principales données par les cyprès.

Enfin, accentuant les lignes directrices de la vallée, des alignements de platanes, typiques de la Provence, s'implantent le long des routes principales en particulier le long de l'ancienne RN 7 ou de la N100. Témoin d'une époque, ils sont malheureusement souvent sacrifiés au profit de nouveaux aménagements.

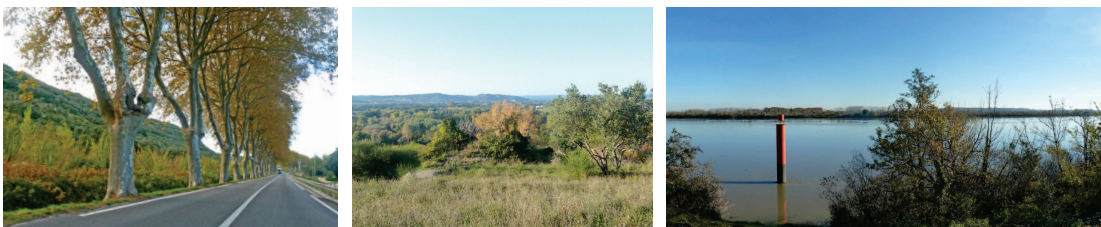


LEGENDE :

	Boisements mixtes / Garrigues
	Landes
	Résineux
	Haies



Linéarité et fermeture visuelle sont propre aux paysages agricoles de la vallée du Rhône



Alignement de platanes et garrigues sont typiques de la Provence

La ripisylve du Rhône n'est souvent plus qu'anecdotique

Critères favorables pour le projet :

- Projet n'impactant les espaces boisés marquants qui soulignent les reliefs
- Site d'implantation des ombrières cadré par les haies bocagères, les boisements et la ripisylve du Rhône
- Projet reprenant le langage géométrique et linéaire des haies brise-vent.

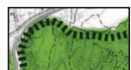
I.6 ANALYSE - LES VALEURS PAYSAGÈRES NATURELLES

VALEURS PAYSAGÈRES LOCALES :



Zones boisées soulignant les reliefs

Les espaces boisés, alternant landes, garrigues ou forêt de feuillus, sont rares sur le secteur et se cantonnent généralement aux terrains les plus accidentés. Supports d'activité de plein air mais aussi d'habitats écologiques, ces zones boisées sont à préserver.



Lignes de crêtes

Éléments repères le long du Rhône, les lignes de crêtes, généralement boisées dessinent le fond de décor des vues depuis la vallée : massif des Angles, colline de Mourgue...

VALEURS PAYSAGÈRES NATURELLES :



Les cours d'eau

Le Rhône et dans une moindre mesure la Durance composent la colonne vertébrale des paysages tant sur le plan géologique, qu'agricole, naturel ou urbain. Ainsi, même s'ils n'ont plus la nature sauvage d'antan, ils créent des lignes paysagères marquantes et gardent une présence forte dans la vie quotidienne des habitants. Ces cours d'eau sont donc également assimilables à des valeurs patrimoniales.



Ripisylve des cours d'eau

Sur les berges du Rhône et de la Durance, la végétation est souvent anecdotique et se compose généralement d'un rare cordon arbustif parsemé de bosquets. La renforcer permettrait de donner un aspect plus naturel au cours d'eau tout en améliorant sa valeur écologique.



Protections et inventaires :

- Sites inscrits : Partie de l'île de la Barthelasse
- Znieff de type I : La Basse Durance, des Alouettes à la confluence avec le Rhône - Znieff de type II : Le Rhône
- Natura 2000. Directives Habitat, le Rhône aval / La Durance - Natura 2000. Directives Oiseaux, La Durance

VALEURS PAYSAGÈRES DE TERROIR :



Zones agricoles identitaires

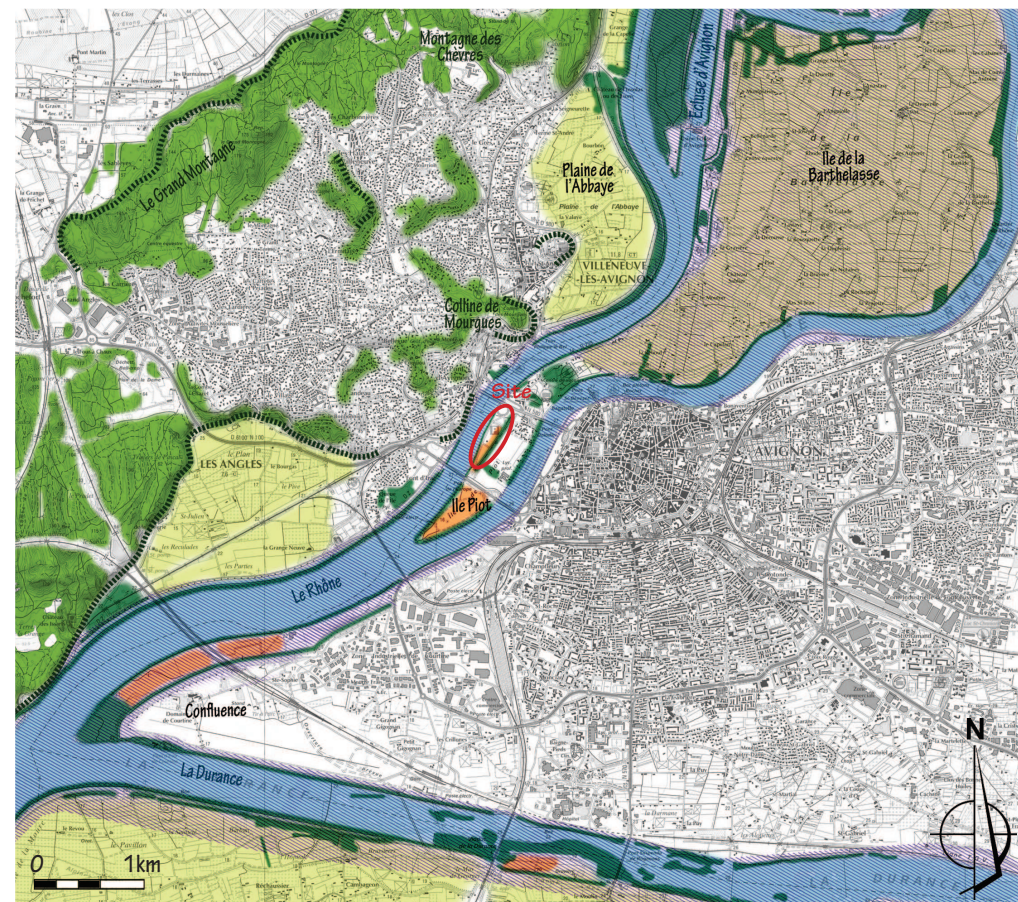
La trame dense de haies brise-vent est le dénominateur commun de ce paysage bocager dont la mosaïque de parcelles offre peu d'échappées visuelles vers l'horizon. Alliant céréales, vignes et vergers dans un parcellaire soigné, ces espaces agricoles sont typiques de la basse vallée du Rhône et fortement identitaires du terroir.

VALEURS PAYSAGÈRES DE DÉSÉQUILIBRE :



Espaces de délaissé

En bordure du Rhône et aux limites des zones urbaines, ces espaces de friches, en cours de transition, sans vocation propre ou alors mal définie pénalisent l'image touristique des villes et du fleuve.



Critères favorables pour le projet

- Zone du projet à l'écart des zones boisées ou des lignes de crêtes des coteaux
- N'impactant pas les paysages agricoles identitaires
- Projet permettant le réaménagement d'un espace de délaissé créant un déséquilibre paysager



Lignes de crête et boisements accompagnant les reliefs



Végétation souvent éparse sur les berges du Rhône



Paysage agricole structuré par les haies brise-vent typique du terroir local



Zone de délaissé en friche renvoyant une image négative

Echelle : 1/50 000ème
Fond IGN : géoportail.fr